Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Synthèse sur le corps naturel et le corps artificiel** (1 question) **Page 3**

2. **Écriture personnelle : rendre son corps artificiel** (1 question) **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmav.fr/assets/annales/bts-mav/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MAV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse sur le corps naturel et le corps artificiel

Le corpus rassemble quatre textes sur le tatouage, de son histoire et de ses usages sociaux à ses significations dans les sociétés occidentales et japonaises. Il aborde notamment l'identité, l'appartenance, l'appropriation du corps, la douleur et l'esthétique.

Synthèse

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, sans exprimer d'avis personnel.

Confrontation des documents

Document	Nature, idée directrice et procédés	Histoire et société	Identité et appartenance	Corps, douleur et esthétique
1. Daphné Bétard, « Le tatouage dans la peau », article de magazine, 2014	Retrace l'histoire du tatouage et ses évolutions sociales. Repères historiques, exemples et témoignages.	Pratique ancienne, tour à tour rituelle, stigmatisée, contestataire puis démocratisée et banalisée.	Affirmation de soi et appropriation durable du corps ; lien entre tatoueur et tatoué.	Engagement irréversible, expérience parfois bouleversante ; développement d'un marché et débat sur la qualité artistique.
2. Philippe Pons, *Peau de brocart*, essai journalistique, 2000	Étudie le tatouage japonais dans son contexte culturel. Comparaison entre Japon et Occident, références à Donald Richie.	En Occident, transgression et différence ; au Japon, appartenance à des groupes parfois marginalisés.	En Occident, revendication individuelle ; au Japon, signe communautaire qui peut rompre l'isolement.	Pratique coûteuse et douloureuse, souvent cachée ; beauté secrète et défi à l'ordre établi.
3. David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray, *Causette*, 2013	Analyse les marques corporelles contemporaines. Questions-réponses et oppositions entre « moi » et « nous ».	Les sociétés traditionnelles donnent aux marques une portée collective ; aujourd'hui, elles renvoient surtout à l'individu.	Tatouage et piercing comme signature, liberté et réappropriation de soi.	Embellissement du corps ; douleur consentie interprétée comme marque d'un rite de passage.
4. François Garde, extrait de roman, *Ce qu'il advint du sauvage blanc*, 2012	Scène dialoguée et description détaillée des marques de Narcisse Pelletier.	Les tatouages suscitent l'étonnement de la cour et distinguent Narcisse.	Les marques « parlent » pour lui et témoignent de son parcours singulier.	Précision des motifs, des couleurs et du travail ; évocation des nombreuses piqûres et des épreuves vécues.

Problématique : comment le tatouage fait-il du corps un signe dont le sens varie selon les individus et les sociétés ? **Plan détaillé :** 1. Une pratique aux statuts sociaux et culturels changeants. 2. Une inscription corporelle entre affirmation de soi, appartenance, épreuve et esthétique.

Pratique ancienne, le tatouage a connu des usages rituels, thérapeutiques ou sociaux, avant d'être associé à la marginalité puis de se diffuser largement. Sa signification dépend du contexte : en Occident, il exprime souvent une différence individuelle, tandis qu'au Japon il peut signaler l'appartenance à un groupe, malgré la marginalisation de ses porteurs. Aujourd'hui, tatouages et piercings permettent d'embellir le corps et de se le réapproprier. Ils peuvent marquer un moment important, au prix d'une douleur consentie, ou inscrire durablement une identité. Le corps marqué devient ainsi un signe personnel ou collectif, parfois exhibé, parfois gardé secret, et peut aussi témoigner d'une expérience éprouvée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage transforme le corps en signe durable, associé selon les contextes à l'identité individuelle, à l'appartenance collective, à la marginalité ou à la recherche esthétique.

2. Écriture personnelle : rendre son corps artificiel

Dans le thème « Corps naturel, corps artificiel », la question invite à examiner si transformer son corps revient à trahir sa nature. La réponse doit être argumentée et peut s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Écriture personnelle

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Modifier son corps par un tatouage ou un piercing paraît l'éloigner de sa nature biologique. Pourtant, l'être humain se définit aussi par sa capacité à choisir et à se construire. Transformer son apparence n'équivaut donc pas automatiquement à se renier.

Le Breton y voit une signature et un rite d'appropriation; Bétard, une affirmation identitaire. Dans le roman de Garde, le corps tatoué de Narcisse témoigne d'une expérience indicible.

Toutefois, Pons montre qu'au Japon le tatouage peut ancrer dans un groupe tout en marginalisant. Le Breton dénonce aussi l'emprunt de motifs maoris sans connaissance de leur culture. La liberté corporelle suppose donc réflexion et respect.

Ainsi, rendre son corps artificiel ne trahit pas sa nature si cette transformation est libre, réfléchie et respectueuse.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une transformation corporelle n'est pas une trahison si elle relève d'un choix libre, réfléchi et respectueux des significations culturelles.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Culture Générale et Expression du BTS, session 2018, porte le code CULTGEN et dure quatre heures ; aucun coefficient n'est imprimé. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle propose une synthèse de quatre textes consacrés au tatouage, puis une réflexion personnelle sur la transformation du corps. Les compétences évaluées sont la synthèse objective et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La synthèse met en relation les idées essentielles des documents sans jugement personnel.
- Le tatouage peut exprimer l'identité, l'appartenance à un groupe ou une transgression sociale.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes culturels et sociaux.
- Tatouages et piercings peuvent être vécus comme une appropriation du corps ou un rite de passage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents par idées plutôt que de les résumer l'un après l'autre.
- Respectez l'objectivité, la concision et l'organisation demandées dans la première partie.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et développez une argumentation structurée.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles ; les deux parties valent respectivement 40 et 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées qui se répondent dans les textes, regroupez-les en axes cohérents, puis organisez votre rédaction. Reformulez les arguments avec neutralité et ne donnez pas votre opinion personnelle.

Q : Quelle différence faire entre la synthèse et l'écriture personnelle ?

La synthèse restitue objectivement les idées des quatre documents. L'écriture personnelle répond à une question par une argumentation construite, nourrie par le corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Q : Comment gérer les quatre heures de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée pour chaque partie. Répartissez vos quatre heures entre l'analyse du corpus, la rédaction de la synthèse, la préparation de l'argumentation personnelle et la relecture.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée ; aucun barème détaillé supplémentaire n'est imprimé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmav.fr/assets/annales/bts-mav/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MAV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

Ressources BTS Metiers de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.